

Accompagnement des aides-soignants à la réintégration du secteur des soins à domicile

COURS THÉORIQUES

- 1° Organisation des soins de première ligne
- 2° Observation et raisonnement clinique
- 3° Soins gériatriques et chroniques
- 4° Prévention des infections
- 5° Bien-être psychosocial des patients
- 6° Respect de ses propres limites
- 7° Compétences en matière de communication
- 8° Pharmacologie (axée sur des compétences spécifiques)
- 9° Aides-soignants dans le cadre de la réglementation de l'INAMI

COURS PRATIQUES

- 1° Mesure des paramètres
- 2° Prévention du décubitus
- 3° Soins d'hygiène
- 4° Administration de médicaments
- 5° Soins de base en réanimation
- 6° Thérapie par compression
- 7° Nutrition et administration de liquides
- 8° Soins aux stomies cicatrisées

Projet financé par le Fonds Blouses Blanches. En partenariat avec :



Cours théoriques

1° Organisation des soins de première ligne

1. Identification du module d'enseignement

1.1 Intitulé et codification du module

Titre : Organisation des soins de première ligne

1.2 Volume

Volume horaire : 2 heures

2. Présentation

2.1 Introduction et contexte

La prise en charge à domicile repose sur l'intervention coordonnée de nombreux professionnels et services. L'aide-soignant occupe une place essentielle dans l'accompagnement quotidien de la personne et contribue à la continuité des soins par ses observations, ses transmissions et sa collaboration avec les autres intervenants. Ce module présente l'organisation générale des soins de première ligne en Belgique, les principaux acteurs du maintien à domicile et la place de l'aide-soignant au sein du réseau d'aide et de soins.

2.2 Compétences et acquis d'apprentissage

Au terme de ce module, le participant est capable de :

- Décrire les principes généraux de l'organisation des soins de première ligne en Belgique ;
- Identifier les principaux intervenants des soins et de l'aide à domicile ainsi que leurs rôles respectifs ;
- Situer le rôle de l'aide-soignant au sein du réseau de soins et d'accompagnement ;
- Collaborer avec les différents intervenants dans le respect de son champ de compétences ;
- Reconnaître l'importance des transmissions et de la communication pour assurer la continuité des soins ;
- Repérer les ressources et services pouvant contribuer au maintien à domicile de la personne ;
- Adopter une pratique conforme au cadre organisationnel et aux règles professionnelles applicables.

2.3 Thèmes abordés

- Organisation de la première ligne de soins en Belgique ;
- Organisation des soins et de l'aide à domicile ;
- Rôles et missions des principaux intervenants du domicile ;
- Place et responsabilités de l'aide-soignant au sein de l'équipe ;

- Communication, transmissions et travail en réseau ;
- Continuité de l'accompagnement de la personne à domicile ;
- Ressources sanitaires, sociales et aides au maintien à domicile ;
- Cadre professionnel et collaboration interdisciplinaire.

2.4 Contenu

Les contenus d'enseignement sont adaptés par chaque haute école participantes en fonction des spécificités régionales et institutionnelles. Cette adaptation s'inscrit dans un cadre commun de thématiques et d'acquis d'apprentissage, garantissant une cohérence globale du programme de formation sur l'ensemble du territoire.

3. Cadre d'apprentissage et méthode d'évaluation

3.1 Cadre d'apprentissage

La méthode d'apprentissage et la plateforme utilisée sont précisées dans le programme détaillé des cours.

Les activités d'enseignement peuvent être organisées en présentiel, à distance ou selon une formule hybride, en fonction des modalités définies par chaque haute école participante à la formation.

Les références bibliographiques seront indiquées par les enseignants au fil du cours.

3.2 Méthode d'évaluation

Dans le cadre de la formation, les enseignements théoriques et pratiques pourront être évalués au moyen de tests de connaissances en ligne, selon les modalités définies par chaque haute école.

Pour valider avec succès le programme de formation et être autorisé à accéder aux stages, le participant devra justifier d'un taux de présence d'au moins 95 % à l'ensemble des activités d'enseignement théoriques et pratiques.

2° Observation et raisonnement clinique

1. Identification du module d'enseignement

1.1 Intitulé et codification du module

- Titre : Observation et raisonnement clinique

1.2 Volume

- Volume horaire : 2 heures

2. Présentation

2.1 Introduction et contexte

Dans le cadre des soins à domicile, l'aide-soignant occupe une place essentielle dans l'observation quotidienne des bénéficiaires et dans la transmission des informations pertinentes à l'équipe soignante. Sa proximité avec les patients lui permet de repérer rapidement des changements de l'état de santé, du niveau d'autonomie ou du bien-être de la personne accompagnée.

Cette unité d'enseignement vise à renforcer les compétences d'observation et de transmission nécessaires à une prise en charge sécurisée et de qualité. Elle aborde les principes fondamentaux de l'observation structurée, l'identification des signes nécessitant une vigilance particulière, ainsi que la communication des informations utiles aux infirmiers et aux autres professionnels impliqués dans le parcours de soins.

Une attention particulière est accordée à l'objectivité des observations, à la transmission professionnelle des informations et au respect du champ de compétences de l'aide-soignant. Cette démarche contribue à la continuité des soins, à la prévention des complications et à la sécurité du patient dans le contexte spécifique des soins à domicile.

2.2 Compétences et acquis d'apprentissage

À l'issue de ce module, le réintégrant sera capable de :

- Expliquer l'importance de l'observation dans la prise en charge du patient à domicile.
- Recueillir et décrire de manière objective les informations relatives à l'état physique, psychologique et social de la personne soignée.
- Identifier les changements significatifs de l'état de santé, du comportement, de l'autonomie ou du confort du patient.
- Reconnaître les situations nécessitant une attention particulière ou une transmission rapide à l'infirmier.
- Utiliser une démarche structurée pour observer et rapporter les informations pertinentes.
- Assurer une transmission orale et écrite claire, concise et professionnelle des observations réalisées.
- Collaborer efficacement avec l'infirmier et les autres membres de l'équipe de soins dans le respect de son champ de compétences.

- Contribuer à la prévention des risques et à la continuité des soins grâce à une observation attentive et une communication adaptée.

2.3 Thèmes abordés

- Rôle de l'observation dans les soins à domicile.
- Observation de l'état général du patient.
- Observation du confort, de l'autonomie et du bien-être.
- Repérage des changements de l'état de santé et des situations à risque.
- Communication et transmission des informations au sein de l'équipe soignante.
- Traçabilité et qualité des transmissions.
- Collaboration avec l'infirmier dans le respect du champ de compétences de l'aide-soignant.

2.4 Contenu

Les contenus d'enseignement sont adaptés par chaque haute école participantes en fonction des spécificités régionales et institutionnelles. Cette adaptation s'inscrit dans un cadre commun de thématiques et d'acquis d'apprentissage, garantissant une cohérence globale du programme de formation sur l'ensemble du territoire.

3. Cadre d'apprentissage et méthode d'évaluation

3.1 Cadre d'apprentissage

La méthode d'apprentissage et la plateforme utilisée sont précisées dans le programme détaillé des cours.

Les activités d'enseignement peuvent être organisées en présentiel, à distance ou selon une formule hybride, en fonction des modalités définies par chaque haute école participante à la formation.

Les références bibliographiques seront indiquées par les enseignants au fil du cours.

3.2 Méthode d'évaluation

Dans le cadre de la formation, les enseignements théoriques et pratiques pourront être évalués au moyen de tests de connaissances en ligne, selon les modalités définies par chaque haute école.

Pour valider avec succès le programme de formation et être autorisé à accéder aux stages, le participant devra justifier d'un taux de présence d'au moins 95 % à l'ensemble des activités d'enseignement théoriques et pratiques.

3° Soins gériatriques et chroniques

1. Identification du module d'enseignement

1.1 Intitulé et codification du module

- Titre : Soins gériatriques et chroniques

1.2 Volume

- Volume horaire : 3 heures

2. Présentation

2.1 Introduction et contexte

Au sein des soins de santé actuels, marqués par le vieillissement de la population et l'augmentation constante du nombre de personnes atteintes de troubles neurocognitifs, les aides-soignants sont amenés à dispenser des soins de qualité, sécuritaires et centrés sur la personne dans un contexte de soins à domicile de plus en plus complexe. Le bénéficiaire de soins est considéré dans sa globalité, comme une personne unique possédant une histoire de vie, des besoins, des ressources et des attentes qui lui sont propres.

Cette unité d'enseignement a été conçue dans le cadre du parcours de remise à niveau destiné aux aide-soignants souhaitant réintégrer les soins à domicile. Elle aborde deux enjeux majeurs de la prise en charge des personnes âgées : les problématiques psychogériatriques, notamment la démence, le délire et la dépression (les « 3 D »), ainsi que l'accompagnement des personnes âgées en situation de fin de vie.

L'enseignement vise à renforcer les compétences des réintégrant s en matière d'observation clinique, d'analyse des situations complexes et d'adaptation des soins aux besoins spécifiques des personnes âgées. Une attention particulière est également accordée aux dimensions éthiques, relationnelles et communicationnelles indispensables à un accompagnement respectueux, individualisé et de qualité, tant pour le patient que pour son entourage.

2.2 Compétences et acquis d'apprentissage

À la fin de ce module, le réintégrant est capable de :

- Expliquer les principaux changements liés au vieillissement normal et distinguer ceux-ci des manifestations associées au vieillissement pathologique.
- Identifier les facteurs contribuant à la fragilité de la personne âgée et comprendre leurs conséquences sur l'autonomie et la qualité de vie.
- Reconnaître l'intérêt des principaux outils d'évaluation utilisés auprès des personnes âgées (Katz, Lawton, MNA, EVA, Braden, Tinetti, BelRAI) et comprendre leur contribution à la prise en charge globale.
- Décrire les caractéristiques principales de la démence, ses manifestations les plus fréquentes et son impact sur la vie quotidienne de la personne et de son entourage.
- Adopter une attitude professionnelle adaptée dans l'accompagnement des personnes vivant avec une démence et de leurs proches.

- Reconnaître les signes évocateurs d'un délire et comprendre l'importance d'une transmission rapide des observations à l'équipe soignante.
- Identifier les manifestations de la dépression chez la personne âgée et adapter sa communication et son accompagnement à la situation rencontrée.
- Observer et signaler les comportements préoccupants pouvant survenir chez les personnes atteintes de troubles neurocognitifs, tels que l'agitation, le syndrome vespéral (« syndrome du coucher du soleil ») ou les comportements de cris répétés.
- Adapter son attitude et ses interventions aux besoins, aux capacités et aux réactions de la personne âgée présentant des troubles cognitifs ou comportementaux.
- Contribuer au bien-être, au confort et à la sécurité de la personne âgée dans le respect de son champ de compétences.
- Collaborer efficacement avec l'aide-soignant, les aidants proches et les autres intervenants du réseau de soins en assurant une observation et une transmission adéquates des informations.
- Expliquer les principes généraux de la dialyse péritonéale à domicile et identifier son rôle d'aide-soignant dans l'accompagnement et l'observation du patient concerné.

2.3 Thèmes abordés

Vieillesse et fragilité.

- Problématiques psychogériatriques : démence, délire et dépression.
- Observation et accompagnement des personnes âgées.
- Comportements difficiles à gérer chez les personnes atteintes de démence.
- Communication et collaboration en soins à domicile

2.4 Contenu

Les contenus d'enseignement sont adaptés par chaque haute école réintégrant e en fonction des spécificités régionales et institutionnelles. Cette adaptation s'inscrit dans un cadre commun de thèmes et d'acquis d'apprentissage, garantissant la cohérence globale du programme de formation sur l'ensemble du territoire.

3. Cadre d'apprentissage et méthode d'évaluation

3.1 Cadre d'apprentissage

La méthode d'apprentissage et la plateforme utilisée sont décrites plus en détail dans le programme de cours détaillé.

Les activités d'enseignement peuvent être organisées sous forme d'enseignement en présentiel, à distance ou hybride, selon les modalités définies par chaque haute école réintégrant e.

Les références bibliographiques seront indiquées par les enseignants au cours de la formation.

3.2 Méthode d'évaluation

Dans le cadre de la formation, les composantes d'enseignement théoriques et pratiques peuvent être évaluées au moyen de tests de connaissances en ligne, selon les modalités déterminées par chaque haute école.

Pour valider avec succès le programme de formation et accéder aux stages, le réintégrant doit justifier d'un taux de présence d'au moins 95 % à toutes les activités d'enseignement théoriques et pratiques.

4° Prévention des infections

1. Identification du module d'enseignement

1.1 Intitulé et codification du module

- Titre : Prévention des infections

1.2 Volume

- Volume horaire : 3 heures

2. Présentation

2.1 Introduction et contexte

La prévention des infections constitue un élément essentiel de la qualité et de la sécurité des soins. Dans le cadre de son activité professionnelle, l'aide-soignant contribue quotidiennement à limiter le risque de transmission des micro-organismes et à protéger les patients, les proches et les professionnels de santé.

Cette unité d'enseignement vise à actualiser les connaissances et les pratiques des aides-soignants en matière d'hygiène et de prévention des infections, notamment dans le contexte des soins à domicile. Elle aborde les principales voies de transmission des infections ainsi que les mesures permettant de réduire les risques infectieux dans la pratique quotidienne.

Une attention particulière est accordée à l'hygiène des mains, à l'utilisation appropriée des équipements de protection individuelle (EPI), au respect des précautions standard et à l'application des recommandations en vigueur. Cette démarche contribue à garantir des soins sécuritaires et à renforcer la qualité de l'accompagnement des bénéficiaires.

2.2 Compétences et acquis d'apprentissage

À l'issue de ce module, le réintégrant sera capable de :

- Expliquer les principes de base de la transmission des infections dans les soins.
- Identifier les principales voies de transmission des micro-organismes.
- Reconnaître les situations présentant un risque infectieux pour le patient, son entourage ou le professionnel.
- Appliquer correctement les règles d'hygiène des mains dans les différentes situations de soins.
- Respecter les principes d'hygiène personnelle et d'hygiène de l'environnement dans le cadre des soins à domicile.
- Utiliser les équipements de protection individuelle de manière adaptée à la situation rencontrée.
- Réaliser correctement les procédures d'enfilage et de retrait des équipements de protection individuelle.
- Appliquer les précautions standard dans les activités relevant de son champ de compétences.
- Participer à la prévention de la transmission des infections dans le respect des recommandations et procédures en vigueur.

- Collaborer avec l'équipe soignante en signalant toute situation susceptible d'augmenter le risque infectieux.

2.3 Thèmes abordés

- Principes de base de la transmission des infections.
- Hygiène des mains et hygiène personnelle.
- Précautions standard dans les soins quotidiens.
- Équipements de protection individuelle : indications et utilisation.
- Prévention des infections dans le contexte des soins à domicile.
- Rôle de l'aide-soignant dans la sécurité du patient et la prévention des risques infectieux.

2.4 Contenu

Les contenus d'enseignement sont adaptés par chaque haute école participantes en fonction des spécificités régionales et institutionnelles. Cette adaptation s'inscrit dans un cadre commun de thématiques et d'acquis d'apprentissage, garantissant une cohérence globale du programme de formation sur l'ensemble du territoire.

3. Cadre d'apprentissage et méthode d'évaluation

3.1 Cadre d'apprentissage

La méthode d'apprentissage et la plateforme utilisée sont précisées dans le programme détaillé des cours.

Les activités d'enseignement peuvent être organisées en présentiel, à distance ou selon une formule hybride, en fonction des modalités définies par chaque haute école participante à la formation.

Les références bibliographiques seront indiquées par les enseignants au fil du cours.

3.2 Méthode d'évaluation

Dans le cadre de la formation, les enseignements théoriques et pratiques pourront être évalués au moyen de tests de connaissances en ligne, selon les modalités définies par chaque haute école.

Pour valider avec succès le programme de formation et être autorisé à accéder aux stages, le participant devra justifier d'un taux de présence d'au moins 95 % à l'ensemble des activités d'enseignement théoriques et pratiques.

5° Bien-être psychosocial des patients

1. Identification du module d'enseignement

1.1 Intitulé et codification du module

- Titre : Bien-être psychosocial des patients

1.2 Volume

- Volume horaire : 2 heures

2. Présentation

2.1 Introduction et contexte

Dans le cadre des soins et de l'accompagnement à domicile, les aides-soignants sont régulièrement en contact avec des personnes confrontées à des difficultés psychologiques, sociales, relationnelles ou liées à la perte d'autonomie. La qualité de la relation, l'écoute, l'observation et la transmission des informations jouent un rôle essentiel dans le bien-être de la personne accompagnée. Ce module sensibilise aux dimensions psychosociales de l'accompagnement à domicile et à leur impact sur la santé, la qualité de vie et le maintien à domicile.

2.2 Compétences et acquis d'apprentissage

Au terme de ce module, le participant est capable de :

- Prendre en compte la personne dans sa globalité en s'appuyant sur les principes de l'approche bio-psycho-sociale ;
- Établir une relation professionnelle adaptée, respectueuse et bienveillante avec la personne accompagnée et son entourage ;
- Adapter sa communication aux besoins, aux capacités et à la situation de la personne ;
- Repérer les facteurs psychosociaux susceptibles d'influencer le bien-être, l'autonomie et la qualité de vie de la personne ;
- Identifier les situations de vulnérabilité psychosociale ainsi que les signes de souffrance psychologique, d'isolement ou de fragilité cognitive ;
- Observer et transmettre aux professionnels concernés les informations pertinentes relatives à l'état et aux besoins de la personne ;
- Collaborer avec les différents intervenants dans le respect de son rôle et de ses limites de fonction ;
- Contribuer à une approche éthique, bientraitante et centrée sur la personne.

2.3 Thèmes abordés

- Approche bio-psycho-sociale de la personne accompagnée
- Dimensions psychologiques, relationnelles et sociales de l'accompagnement à domicile
- Observation et repérage des besoins et vulnérabilités psychosociales
- Communication professionnelle avec la personne et son entourage

- Souffrance psychologique, isolement et fragilité cognitive
- Éthique, bientraitance et respect des droits de la personne
- Transmission des observations et travail en équipe
- Rôle de l'aide-soignant dans le réseau d'aide et de soins à domicile

2.4 Contenu

Les contenus d'enseignement sont adaptés par chaque haute école participantes en fonction des spécificités régionales et institutionnelles. Cette adaptation s'inscrit dans un cadre commun de thématiques et d'acquis d'apprentissage, garantissant une cohérence globale du programme de formation sur l'ensemble du territoire.

3. Cadre d'apprentissage et méthode d'évaluation

3.1 Cadre d'apprentissage

La méthode d'apprentissage et la plateforme utilisée sont précisées dans le programme détaillé des cours.

Les activités d'enseignement peuvent être organisées en présentiel, à distance ou selon une formule hybride, en fonction des modalités définies par chaque haute école participante à la formation.

Les références bibliographiques seront indiquées par les enseignants au fil du cours.

3.2 Méthode d'évaluation

Dans le cadre de la formation, les enseignements théoriques et pratiques pourront être évalués au moyen de tests de connaissances en ligne, selon les modalités définies par chaque haute école.

Pour valider avec succès le programme de formation et être autorisé à accéder aux stages, le participant devra justifier d'un taux de présence d'au moins 95 % à l'ensemble des activités d'enseignement théoriques et pratiques.

6° Respect de ses propres limites

1. Identification du module d'enseignement

1.1 Intitulé et codification du module

- Titre : Respect de ses propres limites

1.2 Volume

- Volume horaire : 3 heures

2. Présentation

2.1 Introduction et contexte

Les soins à domicile constituent un environnement de travail particulier dans lequel les aides-soignants interviennent au sein du lieu de vie du bénéficiaire. Dans ce contexte, ils sont amenés à accompagner des personnes présentant des besoins variés tout en respectant leur autonomie, leur intimité et leurs habitudes de vie. Cette réalité de terrain les confronte à différentes situations pouvant avoir un impact sur leur bien-être physique, émotionnel et professionnel.

Pour les aides-soignants réintégrant la profession, ces défis sont renforcés par l'évolution de la réglementation, des pratiques professionnelles, des principes d'ergonomie et des outils de communication utilisés dans les soins. La capacité à reconnaître et à respecter ses propres limites constitue dès lors une compétence essentielle pour assurer un accompagnement sécuritaire, de qualité et respectueux des bénéficiaires.

Cette unité d'enseignement aborde la préservation de ses propres limites selon quatre dimensions complémentaires :

- Les limites physiques : ergonomie, prévention des troubles musculosquelettiques, sécurité et gestion de la charge de travail.
- Les limites psychosociales : communication assertive, distance professionnelle, gestion des émotions et bien-être au travail.
- La confidentialité et la protection des données : respect de la vie privée, secret professionnel et bonnes pratiques en matière de transmission d'informations.
- Les limites légales et professionnelles : rôle de l'aide-soignant, champ de compétences et collaboration avec l'aide-soignant et les autres professionnels de santé.

À travers des apports théoriques, des situations concrètes et des études de cas, les réintégrants apprendront à identifier les situations pouvant mettre en difficulté le professionnel, à reconnaître les signes de surcharge ou de dépassement de leurs limites et à adopter des stratégies favorisant leur bien-être, leur sécurité et la qualité de l'accompagnement offert aux bénéficiaires.

2.2 Compétences et acquis d'apprentissage

À l'issue de ce module, le réintégrant sera capable de :

Limites physiques

- Identifier les facteurs de risque de surcharge physique dans sa pratique professionnelle.

- Appliquer les principes d'ergonomie, les aides techniques et les techniques de manutention afin de réduire la charge physique.
- Reconnaître les signes de fatigue ou de surcharge physique, les verbaliser et solliciter de l'aide lorsque nécessaire.
- Respecter ses propres limites physiques et recourir aux ressources ou au soutien disponibles en cas de besoin.

Limites psychosociales

- Expliquer et respecter les limites professionnelles dans le cadre des soins à domicile.
- Identifier les situations de charge émotionnelle, de confusion des rôles ou de comportements inappropriés.
- Adopter une communication assertive avec les bénéficiaires, les aidants proches et les membres de l'équipe soignante.
- Mettre en œuvre des stratégies favorisant l'équilibre professionnel, la résilience et la prévention de l'épuisement professionnel.

Confidentialité et protection des données

- Appliquer les principes relatifs au respect de la vie privée, à la protection des données personnelles, au secret professionnel et au secret professionnel partagé.
- Utiliser de manière appropriée les outils de communication et gérer les informations concernant les bénéficiaires dans le respect de la confidentialité.
- Identifier les situations présentant un risque pour la confidentialité et adopter les comportements adaptés.

Limites légales et professionnelles

- Expliquer le rôle, les responsabilités et le champ de compétences de l'aide-soignant conformément à la réglementation en vigueur.
- Distinguer les activités relevant de la fonction d'aide-soignant de celles relevant d'autres professionnels de santé.
- Reconnaître les situations qui dépassent son champ de compétences et les transmettre au professionnel compétent.
- Adopter une démarche professionnelle face aux questionnements éthiques ou aux situations complexes rencontrées dans la pratique.
- Participer au développement continu de ses compétences afin de garantir une prise en charge sécuritaire et de qualité.

2.3 Thèmes abordés

- Gestion des limites physiques
- Gestion des limites psychosociales
- Confidentialité et protection des données
- Limites juridiques et professionnelles

3. Cadre d'apprentissage et méthode d'évaluation

3.1 Cadre d'apprentissage

La méthode d'apprentissage et la plateforme utilisée sont précisées dans le programme détaillé des cours.

Les activités d'enseignement peuvent être organisées en présentiel, à distance ou selon une formule hybride, en fonction des modalités définies par chaque haute école réintégrant à la formation.

Les références bibliographiques seront indiquées par les enseignants au fil du cours.

3.2 Méthode d'évaluation

Dans le cadre de la formation, les enseignements théoriques et pratiques pourront être évalués au moyen de tests de connaissances en ligne, selon les modalités définies par chaque haute école.

Pour valider avec succès le programme de formation et être autorisé à accéder aux stages, le réintégrant devra justifier d'un taux de présence d'au moins 95 % à l'ensemble des activités d'enseignement théoriques et pratiques.

7° Compétences en matière de communication

1. Identification du module d'enseignement

1.1 Intitulé et codification du module

- Titre : Compétences en matière de communication

1.2 Volume

- Volume horaire : 3 heures

2. Présentation

2.1 Introduction et contexte

La communication constitue une compétence essentielle dans la pratique de l'aide-soignant. Au quotidien, l'aide-soignant est en contact avec les bénéficiaires, leurs proches, les aide-soignants, les aides-soignants et les autres professionnels intervenant dans le parcours de soins. Dans le contexte particulier des soins à domicile, ces interactions s'inscrivent dans l'environnement de vie de la personne et nécessitent une collaboration étroite avec l'ensemble du réseau de soins.

L'évolution des pratiques de soins et la place croissante accordée à l'autonomie du bénéficiaire et à la participation de ses proches rendent indispensables des compétences communicationnelles adaptées. Une communication professionnelle de qualité favorise l'établissement d'une relation de confiance, le respect des choix de la personne, la continuité des soins et la transmission adéquate des informations au sein de l'équipe.

Cette unité d'enseignement aborde les principes fondamentaux de la communication professionnelle, l'écoute active, la communication bienveillante et empathique, ainsi que la gestion de situations relationnelles parfois complexes. Une attention particulière est portée à la communication avec les aidants proches, les personnes issues de contextes socioculturels variés et les bénéficiaires présentant une littératie en santé limitée.

L'enseignement vise également à renforcer les capacités de transmission et de collaboration de l'aide-soignant au sein de l'équipe interprofessionnelle. Il soutient ainsi le développement de compétences relationnelles favorisant un accompagnement respectueux, sécuritaire et centré sur la personne dans le cadre des soins à domicile.

2.2 Compétences et acquis d'apprentissage

Au terme de cette unité d'enseignement, le réintégrant sera capable de :

- Expliquer l'importance de la communication dans l'accompagnement et la qualité des soins prodigués aux bénéficiaires.
- Décrire les principes d'une communication centrée sur la personne et respectueuse de ses besoins, de ses valeurs et de son autonomie.
- Différencier la communication verbale et non verbale et tenir compte de leur complémentarité dans les situations de soins.
- Mettre en œuvre les principes de l'écoute active dans ses interactions avec les bénéficiaires et leur entourage.

- Adopter une attitude empathique face aux émotions, aux préoccupations et aux demandes des bénéficiaires.
- Établir et maintenir une relation professionnelle fondée sur la confiance, le respect et la bienveillance.
- Communiquer de manière appropriée avec les aidants proches, les familles et les autres intervenants impliqués dans l'accompagnement du bénéficiaire.
- Adapter sa communication aux capacités, aux besoins et aux particularités culturelles des personnes accompagnées, notamment lorsque celles-ci présentent une littératie en santé limitée.
- Réagir de manière professionnelle face aux situations de résistance, d'incompréhension ou à forte charge émotionnelle.
- Respecter les limites professionnelles dans ses relations avec les bénéficiaires et leur entourage.
- Identifier les souhaits, les besoins et les choix exprimés par le bénéficiaire et transmettre les informations pertinentes à l'aide-soignant ou à l'équipe soignante.
- Utiliser des techniques simples favorisant la motivation, l'autonomie et la participation du bénéficiaire à sa prise en charge.
- Expliquer l'importance d'une communication claire, respectueuse et efficace au sein de l'équipe interprofessionnelle.
- Assurer des transmissions orales et écrites structurées, objectives et pertinentes.
- Porter un regard réflexif sur ses pratiques de communication et identifier des pistes d'amélioration dans son exercice professionnel.

2.3 Thèmes abordés

- Communication centrée sur le patient
- Gestion des situations de soins complexes
- Collaboration interprofessionnelle
- Réflexion professionnelle

2.4 Contenu

Le contenu de l'enseignement est adapté par chaque haute école réintégrant en fonction des spécificités régionales et institutionnelles. Cette adaptation s'inscrit dans un cadre commun de thèmes et d'acquis d'apprentissage, garantissant une cohérence globale du programme de formation sur l'ensemble du territoire.

3. Cadre d'apprentissage et méthode d'évaluation

3.1 Cadre d'apprentissage

La méthode d'apprentissage et la plateforme utilisée sont décrites plus en détail dans le programme d'études détaillé. Les activités d'enseignement peuvent être organisées sous forme d'enseignement en présentiel, d'enseignement à distance ou d'enseignement hybride, selon les modalités définies

par chaque haute école réintégrant. Les références bibliographiques seront indiquées par les enseignants au cours de l'unité d'enseignement.

3.2 Méthode d'évaluation

Dans le cadre de la formation, les unités d'enseignement théoriques et pratiques peuvent être évaluées au moyen de tests de connaissances en ligne, selon les modalités définies par chaque haute école. Afin de valider avec succès le programme de formation et d'accéder aux stages, le réintégrant doit pouvoir justifier d'un taux de présence d'au moins 95 % pour l'ensemble des activités d'enseignement théoriques et pratiques.

8° Pharmacologie (axée sur des compétences spécifiques)

1. Identification du module d'enseignement

1.1 Intitulé et codification du module

- Titre : Pharmacologie (axée sur des compétences spécifiques)

1.2 Volume

- Volume horaire : 2 heures

2. Présentation

2.1 Introduction et contexte

Une administration sécurisée des médicaments est un acte délégué qui requiert rigueur et sens de l'observation de la part de l'aide-soignant. Au sein d'une équipe structurée, l'aide-soignant travaille sous la supervision d'un infirmier afin de soutenir le patient dans sa prise de médicaments. Cette fiche se concentre sur les actes autorisés, la reconnaissance des signaux d'alerte et la responsabilité au sein du processus de médication.

2.2 Compétences et acquis d'apprentissage

À l'issue de cette unité d'enseignement, le participant est capable de :

Cadre légal et responsabilité :

Expliquer les conditions de délégation par un infirmier.

Nommer ses propres limites et compétences en matière d'administration de médicaments conformément à la législation de 2019.

Observation et sécurité :

Expliquer l'importance de l'observance thérapeutique chez le patient.

Reconnaître les effets indésirables fréquents des classes de médicaments courantes et les rapporter en temps utile.

Observer et signaler à l'infirmier tout changement dans l'état de santé du patient après la prise de médicaments.

Spécifiquement après l'administration sous-cutanée d'héparine : reconnaître les complications spécifiques, telles que les hématomes ou les tendances hémorragiques, et assurer un rapportage immédiat.

Calculs de base (axés sur le contrôle) :

Appliquer les compétences de base pour vérifier la juste dose en fonction de la forme d'administration prescrite.

Évaluer de manière critique la plausibilité des résultats avant de procéder à l'administration.

2.3 Thèmes abordés

Principes de base d'une administration sécurisée :

Les « 5B »

Utilisation et contrôle des systèmes de distribution.

Compétences légales de l'aide-soignant :

Liste des actes de l'aide-soignant (Arrêté Royal de 2006 et extension de 2019).

Collaboration et articulation du travail au sein de l'équipe de soins structurée.

Observation et rapport :

Reconnaissance des réactions allergiques et des effets secondaires courants.

Signalement systématique des refus de médication ou des difficultés pratiques lors de la prise.

Médication chez des populations spécifiques :

Points de vigilance et de sécurité chez les bénéficiaires de soins âgés (par ex. troubles de la déglutition, suivi de l'observance thérapeutique).

2.4 Contenu

Les contenus d'apprentissage sont adaptés par chaque haute école participante en fonction des spécificités régionales et institutionnelles. Cette adaptation s'inscrit dans un cadre commun de thèmes et d'acquis d'apprentissage, ce qui garantit une cohérence globale du programme de formation sur l'ensemble du territoire.

3. Cadre d'apprentissage et méthode d'évaluation

3.1 Cadre d'apprentissage

La méthode d'apprentissage et la plateforme numérique utilisée sont précisées dans le programme de cours détaillé. Les activités d'enseignement peuvent être organisées sous forme d'enseignement en présentiel, d'enseignement à distance ou d'enseignement hybride, selon les modalités établies par chaque haute école participante. Les références bibliographiques seront communiquées par les enseignants au fil de la formation.

3.2 Méthode d'évaluation

Dans le cadre de la formation, les aspects théoriques et pratiques de l'enseignement peuvent faire l'objet d'évaluations via des tests de connaissances en ligne, selon les modalités définies par chaque haute école. Afin de valider avec succès le programme de formation et d'obtenir l'accès aux stages cliniques, le participant doit attester d'un taux de présence d'au moins 95 % pour l'ensemble des activités d'enseignement théoriques et pratiques.

9° Aides-soignants dans le cadre de la réglementation de l'INAMI

1. Identification du module d'enseignement

1.1 Intitulé et codification du module

- Titre : Aides-soignants dans le cadre de la réglementation de l'INAMI

1.2 Volume

- Volume horaire : 3 heures

2. Présentation

2.1 Introduction et contexte

L'accompagnement des personnes à domicile s'inscrit dans un cadre organisationnel, réglementaire et professionnel spécifique. Les aides-soignants interviennent au sein d'un réseau composé de nombreux acteurs dont les missions sont complémentaires. Une bonne connaissance de l'organisation des soins et de l'aide à domicile, du rôle de chacun et des règles encadrant la pratique professionnelle est indispensable pour garantir un accompagnement de qualité, respectueux des besoins de la personne et favorisant son maintien à domicile.

Ce module présente les principes généraux d'organisation des soins et de l'aide à domicile en Belgique, les rôles des différents intervenants ainsi que la place de l'aide-soignant au sein du réseau d'aide et de soins.

2.2 Compétences et acquis d'apprentissage

Au terme de ce module, le participant est capable de :

- Exercer sa pratique dans le respect du cadre légal, réglementaire et organisationnel applicable à l'aide et aux soins à domicile ;
- Décrire les principes généraux de l'organisation et du financement de l'aide et des soins à domicile en Belgique ;
- Comprendre les principaux mécanismes de prise en charge et les dispositifs de soutien favorisant le maintien à domicile ;
- Identifier les principes généraux de l'évaluation de l'autonomie et du niveau de dépendance ;
- Assurer la traçabilité et la conformité des informations relevant de son champ de compétences ;
- Repérer les erreurs administratives ou de transmission ;
- Identifier les rôles, responsabilités, champs d'action et limites d'intervention des différents professionnels ;
- Collaborer avec les acteurs du réseau et repérer les situations nécessitant une transmission ou une coordination.
- Identifier les possibilités d'exercice professionnel de l'aide-soignant au sein des services d'aide et de soins à domicile ainsi que les obligations administratives et réglementaires qui s'y rapportent ;

- Décrire les démarches liées à l'intégration dans une structure d'aide et de soins à domicile et mobiliser les ressources utiles à son insertion professionnelle ;

2.3 Thèmes abordés

- Cadre réglementaire de l'aide et des soins à domicile
- Financement et dispositifs de soutien au maintien à domicile
- Évaluation de l'autonomie et de la dépendance
- Traçabilité et gestion administrative des interventions
- Qualité, sécurité et conformité des pratiques
- Transmission des informations et coordination des interventions
- Statut d'indépendant : démarches d'installation, obligations administratives, organisation et gestion de l'activité d'aide-soignant à domicile

2.4 Contenu

Les contenus d'enseignement sont adaptés par chaque haute école participantes en fonction des spécificités régionales et institutionnelles. Cette adaptation s'inscrit dans un cadre commun de thématiques et d'acquis d'apprentissage, garantissant une cohérence globale du programme de formation sur l'ensemble du territoire.

3. Cadre d'apprentissage et méthode d'évaluation

3.1 Cadre d'apprentissage

La méthode d'apprentissage et la plateforme utilisée sont précisées dans le programme détaillé des cours.

Les activités d'enseignement peuvent être organisées en présentiel, à distance ou selon une formule hybride, en fonction des modalités définies par chaque haute école participante à la formation.

Les références bibliographiques seront indiquées par les enseignants au fil du cours.

3.2 Méthode d'évaluation

Dans le cadre de la formation, les enseignements théoriques et pratiques pourront être évalués au moyen de tests de connaissances en ligne, selon les modalités définies par chaque haute école.

Pour valider avec succès le programme de formation et être autorisé à accéder aux stages, le participant devra justifier d'un taux de présence d'au moins 95 % à l'ensemble des activités d'enseignement théoriques et pratiques.

Cours pratiques

1° Mesure des paramètres

1. Identification du module d'enseignement

1.1 Intitulé et codification du module

- Titre : Mesure des paramètres

1.2 Volume

- Volume horaire : 2 heures

2. Présentation

2.1 Introduction et contexte

La mesure des paramètres vitaux et physiques fait partie des activités d'observation qui contribuent à la surveillance de l'état de santé du bénéficiaire. Les paramètres vitaux, tels que la fréquence cardiaque, la pression artérielle, la fréquence respiratoire, la saturation en oxygène et la température corporelle, fournissent des informations importantes sur l'état général de la personne et permettent de repérer d'éventuelles modifications de sa condition de santé.

Dans le cadre de son champ de compétences, l'aide-soignant participe au recueil de certains paramètres et à l'observation de la personne soignée. Il est essentiel qu'il maîtrise les techniques de mesure qui lui sont autorisées, qu'il puisse reconnaître des valeurs ou des situations inhabituelles et qu'il transmette rapidement ses observations à l'infirmier ou à l'équipe soignante. Cette surveillance contribue à la continuité, à la qualité et à la sécurité des soins.

L'enseignement aborde également la mesure des paramètres physiques, notamment le poids et la taille, qui apportent des informations utiles sur l'état nutritionnel et l'état de santé général du bénéficiaire. L'aide-soignant apprend à réaliser ces mesures avec précision et à assurer une transmission adéquate des résultats observés.

Enfin, une attention particulière est portée à l'alimentation et à l'hydratation dans le contexte des soins à domicile. Les participants développent leurs connaissances relatives aux besoins nutritionnels et hydriques, à l'observation des troubles de la déglutition, à l'utilisation des aides adaptées ainsi qu'à la surveillance de l'équilibre hydrique. Ces compétences permettent de contribuer à la prévention des complications et au maintien du bien-être du bénéficiaire dans le respect du rôle de l'aide-soignant.

2.2 Compétences et acquis d'apprentissage

Au terme de cette unité d'enseignement, le réintégrant sera capable de :

Paramètres vitaux et physiques

- Expliquer l'utilité des principaux paramètres vitaux et physiques dans le suivi de l'état de santé du bénéficiaire.

- Décrire les méthodes de mesure de la température corporelle, du pouls, de la fréquence respiratoire, de la pression artérielle, de la saturation en oxygène, du poids et de la taille.
- Reconnaître les valeurs de référence et identifier les situations nécessitant une transmission à l'infirmier ou à l'équipe soignante.
- Décrire les principes de base de la thermothérapie et les précautions associées à l'application du chaud et du froid.

Compétences pratiques

- Réaliser correctement les mesures relevant de son champ de compétences et assurer leur traçabilité.
- Compléter avec précision les documents de suivi des paramètres.
- Mesurer le poids et la taille d'un bénéficiaire selon les procédures en vigueur.
- Appliquer de manière sécurisée les techniques d'application du chaud et du froid conformément aux consignes reçues.
- Adapter son intervention aux besoins du bénéficiaire tout en garantissant son confort, sa sécurité et son bien-être.
- Observer l'état général du bénéficiaire et transmettre rapidement toute anomalie ou tout changement significatif.

Alimentation, hydratation et déglutition

- Expliquer les principes d'une alimentation équilibrée et l'importance d'une hydratation adaptée.
- Décrire les différentes étapes du processus de déglutition.
- Identifier son rôle dans l'accompagnement de l'alimentation et de l'hydratation du bénéficiaire.
- Observer et signaler les changements liés à l'état nutritionnel ou hydrique du bénéficiaire.
- Accompagner les bénéficiaires lors des repas en tenant compte de leurs capacités, de leurs besoins et des adaptations prescrites.
- Repérer les signes pouvant évoquer un trouble de la déglutition et en assurer la transmission à l'infirmier ou à l'équipe soignante.
- Participer à la surveillance du bilan hydrique selon les procédures en vigueur.
- Adapter son accompagnement aux besoins du bénéficiaire dans les situations liées à l'alimentation, à l'hydratation et aux troubles de la déglutition.

Ces acquis d'apprentissage peuvent être précisés, complétés ou priorisés par l'enseignant en fonction du contexte pédagogique, des modalités d'enseignement et du public concerné.

2.3 Thèmes abordés

- Mesure et surveillance des paramètres physiques : poids, taille et suivi de l'état nutritionnel.
- Mesure et observation des paramètres vitaux : température, fréquence cardiaque, pression artérielle, fréquence respiratoire et saturation en oxygène, dans le respect du champ de compétences de l'aide-soignant.

- Observation des changements de l'état de santé et transmission des informations pertinentes à l'équipe soignante.
- Principes d'une alimentation équilibrée et de l'hydratation adaptée aux besoins du bénéficiaire.
- Physiologie de la déglutition et repérage des signes de troubles de la déglutition.
- Accompagnement du bénéficiaire lors de l'alimentation et de l'hydratation.
- Surveillance de l'équilibre hydrique et participation au suivi du bilan hydrique selon les procédures en vigueur.
- Soins d'hygiène bucco-dentaire et prévention des complications liées à la santé buccale.

2.4 Contenu

Le contenu de l'enseignement est adapté par chaque haute école participante en fonction des spécificités régionales et institutionnelles. Cette adaptation s'inscrit dans un cadre commun de thèmes et d'acquis d'apprentissage, garantissant une cohérence globale du programme de formation sur l'ensemble du territoire.

3. Cadre d'apprentissage et méthode d'évaluation

3.1 Cadre d'apprentissage

Les méthodes pédagogiques et la plateforme utilisée sont décrites plus en détail dans le programme détaillé du cours.

Les activités d'enseignement peuvent être organisées en présentiel, à distance ou selon un mode hybride, en fonction des modalités définies par chaque établissement d'enseignement supérieur participant.

Les références bibliographiques sont communiquées par les enseignants au cours de la formation.

3.2 Méthode d'évaluation

Dans le cadre de la formation, les enseignements théoriques et pratiques peuvent être évalués au moyen de tests de connaissances en ligne, selon les modalités définies par chaque établissement d'enseignement supérieur.

Pour valider avec succès le programme de formation et accéder aux stages, le réintégrant doit pouvoir justifier d'un taux de présence d'au moins **95 %** à l'ensemble des activités d'enseignement théoriques et pratiques.

2° Prévention du décubitus

1. Identification du module d'enseignement

1.1 Intitulé et codification du module

- Titre : Prévention du décubitus

1.2 Volume

- Volume horaire : 2 heures

2. Présentation

2.1 Introduction et contexte

Les escarres, également appelées *lésions de pression*, constituent un problème fréquent chez les personnes présentant une mobilité réduite ou une perte d'autonomie. Elles correspondent à des lésions de la peau et des tissus sous-jacents provoquées principalement par une pression prolongée ou des forces de cisaillement. Leur apparition peut avoir des conséquences importantes sur le confort, la santé et la qualité de vie du bénéficiaire.

Cette unité d'enseignement vise à développer les connaissances et les compétences de l'aide-soignant en matière de prévention des escarres. Une attention particulière est portée à l'identification des facteurs de risque, à l'observation de l'état cutané et au repérage précoce des signes pouvant annoncer l'apparition d'une lésion de pression.

Les participants sont sensibilisés aux différents stades des escarres afin de reconnaître les situations nécessitant une surveillance accrue et une transmission à l'infirmier ou à l'équipe soignante. Ils apprennent également à utiliser les outils d'observation et de suivi adaptés à leur rôle dans la prise en charge du bénéficiaire.

Enfin, l'enseignement aborde les mesures de prévention relevant du champ de compétences de l'aide-soignant, notamment les changements de position, le maintien d'une bonne hygiène, la surveillance de l'état de la peau, la participation à l'installation confortable du bénéficiaire et le soutien à une hydratation et une alimentation adaptées. Une attention particulière est accordée au maintien du confort, de la sécurité et de l'autonomie de la personne accompagnée.

Cette unité d'enseignement contribue au développement des compétences d'observation, de prévention et de transmission indispensables à une prise en charge sécuritaire, de qualité et centrée sur la personne.

2.2 Compétences et acquis d'apprentissage

Au terme de cette unité d'enseignement, le participant sera capable de :

- Définir ce qu'est une escarre et en expliquer les principales causes.
- Identifier les facteurs favorisant l'apparition des escarres chez une personne accompagnée.
- Repérer les situations et les bénéficiaires présentant un risque accru de développer une escarre.
- Reconnaître les principaux signes d'altération de l'état cutané et les transmettre à l'infirmier ou à l'équipe soignante.

- Identifier les zones du corps les plus exposées au risque d'escarres.
- Expliquer l'importance de la prévention des escarres dans le maintien du confort, du bien-être et de la qualité de vie du bénéficiaire.
- Décrire les principes fondamentaux de la prévention des escarres.
- Participer à la mise en œuvre des mesures préventives relevant de son champ de compétences.
- Adapter l'installation et le positionnement du bénéficiaire afin de contribuer à la prévention des lésions de pression.
- Participer aux changements de position dans le respect des principes de sécurité, de confort et d'ergonomie.
- Identifier les dispositifs d'aide à la réduction des pressions et comprendre leur rôle dans la prévention des escarres.
- Expliquer l'importance du maintien d'un bon état nutritionnel et d'une hydratation adéquate dans la prévention des escarres.
- Observer l'état de la peau lors des soins d'hygiène et signaler rapidement toute anomalie ou modification.
- Contribuer au maintien du confort et de l'autonomie du bénéficiaire dans le cadre de la prévention des escarres.
- Collaborer avec l'infirmier et l'équipe soignante en assurant une transmission pertinente des observations réalisées.

2.3 Thèmes abordés

- Définition et impact des escarres.
- Facteurs de risque et zones corporelles à risque.
- Observation de l'état cutané et repérage des signes d'alerte.
- Principes de prévention des escarres.
- Positionnement, mobilisation et aides à la réduction des pressions.
- Rôle de l'aide-soignant dans la prévention et la transmission des observations.

2.4 Contenu

Les contenus d'enseignement sont adaptés par chaque haute école participantes en fonction des spécificités régionales et institutionnelles. Cette adaptation s'inscrit dans un cadre commun de thématiques et d'acquis d'apprentissage, garantissant une cohérence globale du programme de formation sur l'ensemble du territoire.

3. Cadre d'apprentissage et méthode d'évaluation

3.1 Cadre d'apprentissage

La méthode d'apprentissage et la plateforme utilisée sont précisées dans le programme détaillé des cours.

Les activités d'enseignement peuvent être organisées en présentiel, à distance ou selon une formule hybride, en fonction des modalités définies par chaque haute école participante à la formation.

Les références bibliographiques seront indiquées par les enseignants au fil du cours.

3.2 Méthode d'évaluation

Dans le cadre de la formation, les enseignements théoriques et pratiques pourront être évalués au moyen de tests de connaissances en ligne, selon les modalités définies par chaque haute école.

Pour valider avec succès le programme de formation et être autorisé à accéder aux stages, le participant devra justifier d'un taux de présence d'au moins 95 % à l'ensemble des activités d'enseignement théoriques et pratiques.

3° Soins d'hygiène

1. Identification du module d'enseignement

1.1 Intitulé et codification du module

- Titre : Soins d'hygiène

1.2 Volume

- Volume horaire : 3 heures

2. Présentation

2.1 Introduction et contexte

Cette unité d'enseignement s'inscrit dans le parcours de remise à niveau destiné aux aides-soignants souhaitant reprendre une activité en soins à domicile. Elle aborde les soins d'hygiène comme un moment privilégié de soins, intégrant confort, autonomie, sécurité, observation clinique et communication avec la personne soignée.

Dans le cadre des soins à domicile, l'infirmier adapte ses interventions à l'environnement du patient, à ses habitudes de vie, aux ressources disponibles et à la présence éventuelle d'aidants proches. Il veille également à prévenir les risques liés à la situation de soins, tels que les chutes, les problèmes cutanés, la douleur, les vertiges ou l'incontinence. L'accent est mis sur la capacité à réaliser les soins de manière adaptée, à observer l'état du patient et à assurer une transmission pertinente des informations.

À travers des situations concrètes, les réintégrant développent leurs compétences dans la réalisation des soins d'hygiène et de confort, notamment la toilette au lavabo, la toilette au lit, la prise en charge de l'incontinence ainsi que les soins bucco-dentaires, oculaires, nasaux, capillaires, des ongles et des pieds. Une attention particulière est portée au maintien de l'autonomie du patient en favorisant sa participation active chaque fois que cela est possible.

L'enseignement intègre également les principes d'ergonomie et de manutention sécuritaire afin de garantir le confort du patient, de prévenir les blessures et de protéger la santé du soignant.

Cette unité d'enseignement vise à renforcer les compétences techniques, relationnelles et cliniques nécessaires à la réalisation de soins d'hygiène sécuritaires, personnalisés et centrés sur la personne.

2.2 Compétences et acquis d'apprentissage

À l'issue de ce module de formation, le réintégrant sera capable de :

- Expliquer l'importance des soins d'hygiène dans le maintien du confort, du bien-être, de l'autonomie, de l'intégrité cutanée et de la prévention des infections.
- Recueillir et analyser les informations pertinentes relatives à l'état de santé, au niveau d'autonomie et à l'environnement du patient afin d'adapter les soins à ses besoins.
- Choisir, justifier et réaliser des soins d'hygiène adaptés dans le respect des principes de sécurité, de confort, d'intimité, de prévention des infections et d'ergonomie.
- Favoriser la participation du patient aux soins en tenant compte de son autonomie, de sa dignité, de sa pudeur et de ses limites.

- Communiquer de manière professionnelle et respectueuse avec le patient tout au long de la prise en charge.
- Réaliser une observation clinique ciblée lors des soins d'hygiène, notamment en ce qui concerne l'état général, l'état cutané, la douleur, la mobilité, le confort, l'état émotionnel et les besoins de soins.
- Identifier les éléments nécessitant une surveillance particulière et assurer une transmission pertinente des observations réalisées.
- Utiliser l'échelle de Katz pour évaluer le degré de dépendance du patient et adapter les interventions de soins en conséquence.

2.3 Thèmes abordés

- Rôle et finalités des soins d'hygiène dans la prise en charge de la personne adulte.
- Soins centrés sur la personne, promotion de l'autonomie, respect de la dignité, de l'intimité et de la vie privée.
- Réalisation des soins d'hygiène dans le contexte spécifique des soins à domicile.
- Prévention des infections et application des mesures de sécurité lors des soins.
- Principes d'ergonomie, de mobilisation, de positionnement et de prévention des chutes.
- Techniques de soins d'hygiène et de soins de confort adaptés aux besoins du patient.
- Observation clinique, transmission des informations et collaboration au sein de l'équipe soignante.
- Évaluation de l'autonomie et de la dépendance, notamment à l'aide de l'échelle de Katz.
- Mise en pratique des soins d'hygiène dans des situations rencontrées en soins à domicile.

2.4 Contenu

Les contenus d'apprentissage sont adaptés par chaque haute école participante en fonction des spécificités régionales et institutionnelles. Cette adaptation s'inscrit dans un cadre commun de thèmes et d'acquis d'apprentissage, ce qui garantit une cohérence globale du programme de formation sur l'ensemble du territoire.

3. Cadre d'apprentissage et méthode d'évaluation

3.1 Cadre d'apprentissage

La méthode d'apprentissage et la plateforme utilisée sont précisées dans le programme détaillé des cours. Les activités d'enseignement peuvent être organisées sous forme d'enseignement en présentiel, d'enseignement à distance ou d'enseignement hybride, selon les modalités définies par chaque haute école participante. Les références bibliographiques sont indiquées par les enseignants au cours de la formation.

3.2 Méthode d'évaluation

Dans le cadre de la formation, les parties théoriques et pratiques de l'enseignement peuvent être évaluées au moyen de tests de connaissances en ligne, selon les modalités déterminées par chaque haute école. Pour valider avec succès le programme de formation et accéder aux stages, le

participant doit pouvoir justifier d'un taux de présence d'au moins 95 % pour l'ensemble des activités d'enseignement théoriques et pratiques.

4° Administration de médicaments

1. Identification du module d'enseignement

1.1 Intitulé et codification du module

- Titre : Administration de médicaments

1.2 Volume

- Volume horaire : 3 heures

2. Présentation

2.1 Introduction et contexte

L'administration des médicaments constitue une activité essentielle dans l'accompagnement des personnes à domicile. Dans le cadre de leurs compétences et conformément à la réglementation en vigueur, les aides-soignants peuvent être amenés à participer à l'administration de certains médicaments et à assurer une surveillance adaptée de la personne accompagnée. Ce module aborde les principes généraux permettant de garantir une pratique sécurisée, de prévenir les risques liés aux traitements médicamenteux et de contribuer à la qualité de la prise en charge au sein de l'équipe de soins.

2.2 Compétences et acquis d'apprentissage

Au terme de ce module, le participant est capable de :

- Exercer ses activités liées à l'administration des médicaments dans le respect du cadre légal, réglementaire et professionnel applicable à la fonction d'aide-soignant ;
- Participer à l'administration sécurisée des médicaments dans les limites de son champ de compétences et conformément aux procédures en vigueur ;
- Appliquer les principes de sécurité médicamenteuse afin de prévenir les erreurs et les incidents liés aux traitements ;
- Réaliser les actes autorisés relevant de ses compétences en respectant les règles d'hygiène, de sécurité et de qualité des soins ;
- Observer l'état de la personne accompagnée et repérer les signes nécessitant une vigilance particulière lors d'un traitement médicamenteux ;
- Assurer la transmission des informations utiles aux professionnels concernés afin de contribuer à la continuité et à la sécurité des soins ;
- Collaborer avec l'infirmier et les autres intervenants dans le cadre de la prise en charge médicamenteuse de la personne.

2.3 Thèmes abordés

- Cadre légal, réglementaire et professionnel de l'administration des médicaments
- Principes de sécurité médicamenteuse et prévention des risques
- Administration des médicaments dans le champ de compétences de l'aide-soignant

- Observation de la personne et surveillance liée aux traitements
- Transmission des informations et collaboration au sein de l'équipe de soins
- Qualité et sécurité de la prise en charge médicamenteuse à domicile

2.4 Contenu

Les contenus d'enseignement sont adaptés par chaque haute école participantes en fonction des spécificités régionales et institutionnelles. Cette adaptation s'inscrit dans un cadre commun de thématiques et d'acquis d'apprentissage, garantissant une cohérence globale du programme de formation sur l'ensemble du territoire.

3. Cadre d'apprentissage et méthode d'évaluation

3.1 Cadre d'apprentissage

La méthode d'apprentissage et la plateforme utilisée sont précisées dans le programme détaillé des cours.

Les activités d'enseignement peuvent être organisées en présentiel, à distance ou selon une formule hybride, en fonction des modalités définies par chaque haute école participante à la formation.

Les références bibliographiques seront indiquées par les enseignants au fil du cours.

3.2 Méthode d'évaluation

Dans le cadre de la formation, les enseignements théoriques et pratiques pourront être évalués au moyen de tests de connaissances en ligne, selon les modalités définies par chaque haute école.

Pour valider avec succès le programme de formation et être autorisé à accéder aux stages, le participant devra justifier d'un taux de présence d'au moins 95 % à l'ensemble des activités d'enseignement théoriques et pratiques.

5° Soins de base en réanimation

1. Identification du module d'enseignement

1.1 Intitulé et codification du module

- Titre : Soins de base en réanimation

1.2 Volume

- Volume horaire : 3 heures

2. Présentation

2.1 Introduction et contexte

Dans le cadre de leur activité à domicile, les aides-soignants peuvent être confrontés à des situations nécessitant une intervention immédiate avant l'arrivée des secours spécialisés. La reconnaissance précoce d'une urgence, l'application des gestes de premiers secours et l'alerte adéquate des services compétents contribuent à la sécurité de la personne et à la qualité de sa prise en charge. Ce module vise à renforcer les connaissances et les compétences nécessaires pour agir de manière adaptée face à une situation d'urgence dans le respect du rôle de l'aide-soignant.

2.2 Compétences et acquis d'apprentissage

Au terme de ce module, le participant est capable de :

- Reconnaître les signes d'une situation d'urgence nécessitant une intervention immédiate ;
- Réaliser une évaluation initiale simple de la situation et de la victime ;
- Mettre en œuvre les gestes de premiers secours conformément aux recommandations en vigueur et dans les limites de son rôle professionnel ;
- Utiliser un défibrillateur externe automatisé dans le cadre des procédures de réanimation de base ;
- Assurer la sécurité de la personne, de son entourage et des intervenants ;
- Alerter les services d'urgence et transmettre les informations utiles à la prise en charge ;
- Adapter son intervention aux particularités du contexte domiciliaire ;
- Collaborer avec les professionnels de l'urgence afin de contribuer à la continuité des soins.

2.3 Thèmes abordés

- Reconnaissance et évaluation des situations d'urgence
- Principes de réanimation de base et chaîne de survie
- Gestes de premiers secours et utilisation du défibrillateur externe automatisé
- Sécurité de la personne et de l'environnement
- Alerte et transmission des informations aux services d'urgence
- Particularités des situations d'urgence à domicile
- Rôle de l'aide-soignant dans la prise en charge d'une urgence

2.4 Contenu

Les contenus d'enseignement sont adaptés par chaque haute école participantes en fonction des spécificités régionales et institutionnelles. Cette adaptation s'inscrit dans un cadre commun de thématiques et d'acquis d'apprentissage, garantissant une cohérence globale du programme de formation sur l'ensemble du territoire.

3. Cadre d'apprentissage et méthode d'évaluation

3.1 Cadre d'apprentissage

La méthode d'apprentissage et la plateforme utilisée sont précisées dans le programme détaillé des cours.

Les activités d'enseignement peuvent être organisées en présentiel, à distance ou selon une formule hybride, en fonction des modalités définies par chaque haute école participante à la formation.

Les références bibliographiques seront indiquées par les enseignants au fil du cours.

3.2 Méthode d'évaluation

Dans le cadre de la formation, les enseignements théoriques et pratiques pourront être évalués au moyen de tests de connaissances en ligne, selon les modalités définies par chaque haute école.

Pour valider avec succès le programme de formation et être autorisé à accéder aux stages, le participant devra justifier d'un taux de présence d'au moins 95 % à l'ensemble des activités d'enseignement théoriques et pratiques.

6° Thérapie par compression

1. Identification du module d'enseignement

1.1 Intitulé et codification du module

- Titre : Thérapie par compression

1.2 Volume

- Volume horaire : 1 heure

2. Présentation

2.1 Introduction et contexte

La thérapie par compression constitue un traitement fréquemment utilisé dans la prise en charge des troubles veineux des membres inférieurs et des œdèmes. L'aide-soignant participe activement à l'accompagnement des patients bénéficiant de ce traitement, notamment par l'observation quotidienne, l'aide à l'installation, le soutien au confort et la transmission des informations pertinentes à l'équipe soignante.

Cette unité d'enseignement vise à fournir les connaissances essentielles permettant de comprendre l'intérêt de la compression, d'identifier les situations nécessitant une surveillance particulière et d'assurer un accompagnement adapté du patient.

Une attention particulière est portée à la reconnaissance des signes d'insuffisance veineuse, à l'observation de la tolérance du traitement compressif et à la détection précoce d'éventuelles complications. Les participants apprennent également à accompagner le patient dans l'utilisation correcte des bas de compression et à renforcer son adhésion au traitement par des conseils simples et adaptés.

2.2 Compétences et acquis d'apprentissage

Au terme de cette unité d'enseignement, le réintégrant sera capable de :

- Expliquer de manière simple le rôle de la circulation veineuse et l'intérêt de la compression.
- Reconnaître les principaux signes et symptômes de l'insuffisance veineuse.
- Identifier les bénéfices de la thérapie par compression dans la prévention et la prise en charge des œdèmes et des troubles veineux.
- Citer les principales indications et contre-indications de la thérapie par compression.
- Observer l'état des membres inférieurs et repérer les signes nécessitant une transmission à l'infirmier.
- Identifier les signes d'inconfort ou d'intolérance liés au traitement compressif.
- Participer à l'aide à l'enfilage et au retrait des bas de compression selon les procédures en vigueur dans l'institution.
- Vérifier le bon positionnement des bas de compression et signaler toute anomalie.
- Informer et accompagner le patient afin de favoriser l'observance du traitement.

- Assurer des transmissions pertinentes concernant l'état du patient et la tolérance de la compression.

2.3 Thèmes abordés

- Notions de base sur l'insuffisance veineuse et les œdèmes.
- Principes et objectifs de la thérapie par compression.
- Différents dispositifs de compression : présentation générale des bandages et des bas thérapeutiques.
- Rôle de l'aide-soignant dans l'accompagnement du patient bénéficiant d'une compression.
- Surveillance de la peau, du confort et de la tolérance du traitement.
- Signes d'alerte nécessitant une transmission à l'infirmier.
- Information et conseils au patient favorisant l'adhésion au traitement.

2.4 Contenu

Les contenus d'enseignement sont adaptés par chaque haute école participantes en fonction des spécificités régionales et institutionnelles. Cette adaptation s'inscrit dans un cadre commun de thématiques et d'acquis d'apprentissage, garantissant une cohérence globale du programme de formation sur l'ensemble du territoire.

3. Cadre d'apprentissage et méthode d'évaluation

3.1 Cadre d'apprentissage

La méthode d'apprentissage et la plateforme utilisée sont précisées dans le programme détaillé des cours.

Les activités d'enseignement peuvent être organisées en présentiel, à distance ou selon une formule hybride, en fonction des modalités définies par chaque haute école participante à la formation.

Les références bibliographiques seront indiquées par les enseignants au fil du cours.

3.2 Méthode d'évaluation

Dans le cadre de la formation, les enseignements théoriques et pratiques pourront être évalués au moyen de tests de connaissances en ligne, selon les modalités définies par chaque haute école.

Pour valider avec succès le programme de formation et être autorisé à accéder aux stages, le participant devra justifier d'un taux de présence d'au moins 95 % à l'ensemble des activités d'enseignement théoriques et pratiques.

7° Nutrition et administration de liquides

1. Identification du module d'enseignement

1.1 Intitulé et codification du module

- Titre : Nutrition et administration de liquides

1.2 Volume

- Volume horaire : 2 heures

2. Présentation

2.1 Introduction et contexte

Ce module de formation est consacré à l'accompagnement des patients dans le cadre de l'alimentation et de l'hydratation à domicile, avec une attention particulière portée à la déglutition et à ses éventuels troubles. Il permettra de comprendre le fonctionnement physiologique de la déglutition et de développer les compétences nécessaires pour adapter la prise en charge aux besoins spécifiques des patients, qu'ils présentent ou non des troubles de la déglutition.

Une attention particulière sera accordée à l'utilisation appropriée des aides techniques, à la réalisation des soins bucco-dentaires ainsi qu'à l'identification et au signalement rapide des risques et des complications potentielles. Ce module préparera à intervenir de manière sécuritaire, hygiénique et responsable dans le contexte des soins à domicile.

2.2 Compétences et acquis d'apprentissage

À l'issue de ce module, vous serez capable de :

- Décrire, avec vos propres mots, les principes fondamentaux du triangle alimentaire.
- Formuler des conseils de base relatifs à une alimentation équilibrée en vous appuyant sur le triangle alimentaire, dans le respect du rôle de l'aide-soignant(e).
- Expliquer les différentes phases du processus physiologique de la déglutition.
- Justifier le rôle et les interventions de l'aide-soignant(e) dans l'accompagnement de l'alimentation et de l'hydratation.
- Identifier les besoins du patient en matière d'alimentation et d'hydratation.
- Observer et transmettre les informations pertinentes relatives à l'état nutritionnel et à l'hydratation du patient.
- Reconnaître les signes pouvant révéler une altération de l'état nutritionnel du patient.
- Accompagner, soutenir et/ou assister de manière adaptée les patients, qu'ils présentent ou non des troubles de la déglutition, lors des repas et de l'hydratation.
- Identifier les différentes aides techniques utilisées pour l'alimentation et l'hydratation et en expliquer l'utilité.
- Décrire les principales conséquences des troubles de la déglutition.

- Repérer les signes évocateurs de troubles de la déglutition, les signaler à l'équipe soignante et orienter le patient de manière appropriée selon les procédures en vigueur.

2.3 Thèmes abordés

- Les bases d'une alimentation saine et équilibrée
- Les interventions de l'aide-soignant(e) en matière d'alimentation et d'hydratation
- Prise en charge de l'alimentation et de l'hydratation chez les patients sans troubles de la déglutition
- Prise en charge de l'alimentation et de l'hydratation chez les patients présentant des troubles de la déglutition

2.4 Contenu

Les contenus d'enseignement sont adaptés par chaque haute école participantes en fonction des spécificités régionales et institutionnelles. Cette adaptation s'inscrit dans un cadre commun de thématiques et d'acquis d'apprentissage, garantissant une cohérence globale du programme de formation sur l'ensemble du territoire.

3. Cadre d'apprentissage et méthode d'évaluation

3.1 Cadre d'apprentissage

La méthode d'apprentissage et la plateforme utilisée sont précisées dans le programme détaillé des cours.

Les activités d'enseignement peuvent être organisées en présentiel, à distance ou selon une formule hybride, en fonction des modalités définies par chaque haute école participante à la formation.

Les références bibliographiques seront indiquées par les enseignants au fil du cours.

3.2 Méthode d'évaluation

Dans le cadre de la formation, les enseignements théoriques et pratiques pourront être évalués au moyen de tests de connaissances en ligne, selon les modalités définies par chaque haute école.

Pour valider avec succès le programme de formation et être autorisé à accéder aux stages, le participant devra justifier d'un taux de présence d'au moins 95 % à l'ensemble des activités d'enseignement théoriques et pratiques

8° Soins aux stomies cicatrisées

1. Identification du module d'enseignement

1.1 Intitulé et codification du module

- Titre : Soins aux stomies cicatrisées

1.2 Volume

- Volume horaire : 1 heure

2. Présentation

2.1 Introduction et contexte

Ce module de formation est consacré à la prise en charge des patients porteurs d'une stomie intestinale, en abordant à la fois les aspects techniques et les dimensions psychosociales de cet accompagnement. Il vous permettra d'acquérir une connaissance approfondie des différents types de stomies, de leurs caractéristiques ainsi que de leurs répercussions sur la vie quotidienne du patient.

Une attention particulière sera portée à l'utilisation adéquate du matériel de stomie et à la réalisation de soins adaptés aux besoins de chaque patient. La formation abordera également la prévention, l'identification et le signalement des complications éventuelles ainsi que des problèmes cutanés pouvant survenir autour de la stomie. Enfin, elle vous préparera à accompagner le patient de manière bienveillante et sécurisée afin de favoriser son confort, son autonomie et sa qualité de vie.

2.2 Compétences et acquis d'apprentissage

À l'issue de cette partie, vous serez capable de :

- Décrire les différents types de stomies intestinales et leurs principales caractéristiques.
- Expliquer le rôle de l'aide-soignant(e) dans le respect et la mise en œuvre de la charte des droits des patients stomisés.
- Décrire les répercussions d'une stomie intestinale sur la vie quotidienne du patient.
- Expliquer les caractéristiques et l'utilité des différents dispositifs et matériels utilisés dans les soins de stomie.
- Utiliser correctement le matériel nécessaire aux soins de stomie, conformément aux procédures en vigueur.
- Participer à la réalisation de soins adaptés aux besoins du patient porteur d'une stomie.
- Identifier les principaux problèmes et complications pouvant survenir à court et à long terme, les observer et les transmettre à l'équipe soignante.
- Décrire les causes possibles des problèmes cutanés liés à la présence d'une stomie intestinale.
- Expliquer les mesures permettant de prévenir les problèmes cutanés liés à une stomie intestinale.

- Reconnaître les signes évocateurs de complications cutanées et les signaler de manière appropriée.

2.3 Thèmes abordés

- Les différents types de stomies intestinales et leurs caractéristiques
- Le matériel de stomie : caractéristiques, indications et utilisation
- Participation aux soins et accompagnement du patient porteur d'une stomie
- Observation, prévention et signalement des complications à court et à long terme

2.4 Contenu

Les contenus d'enseignement sont adaptés par chaque haute école participantes en fonction des spécificités régionales et institutionnelles. Cette adaptation s'inscrit dans un cadre commun de thématiques et d'acquis d'apprentissage, garantissant une cohérence globale du programme de formation sur l'ensemble du territoire.

3. Cadre d'apprentissage et méthode d'évaluation

3.1 Cadre d'apprentissage

La méthode d'apprentissage et la plateforme utilisée sont précisées dans le programme détaillé des cours.

Les activités d'enseignement peuvent être organisées en présentiel, à distance ou selon une formule hybride, en fonction des modalités définies par chaque haute école participante à la formation.

Les références bibliographiques seront indiquées par les enseignants au fil du cours.

3.2 Méthode d'évaluation

Dans le cadre de la formation, les enseignements théoriques et pratiques pourront être évalués au moyen de tests de connaissances en ligne, selon les modalités définies par chaque haute école.

Pour valider avec succès le programme de formation et être autorisé à accéder aux stages, le participant devra justifier d'un taux de présence d'au moins 95 % à l'ensemble des activités d'enseignement théoriques et pratiques